

Compte-rendu du CDAS du 07 mars 2017

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la note d'orientation de l'action sociale pour l'année 2017
- Répartition des différents budgets.
- Restauration collective

ORIENTATION DE L'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2017

La note d'orientation présentée par la Direction, n'apporte aucune évolution majeure de l'action sociale cette année.

Dans un contexte contraint au plan budgétaire, notre dotation départementale a diminué de 5 %.

Toutefois, la dotation CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) est maintenant prise en charge sur les budgets généraux et non sur les CAL (Crédits Action Locale). Ce transfert permet de maintenir nos possibilités d'actions au même niveau que pour l'année 2016.

En 2017, les moyens humains sont consolidés pour la mission de l'action sociale.

Les orientations ministérielles demandent de privilégier l'action sociale de soutien aux agents :

Accompagnement familial, CESU, places en crèche, restauration collective, logement, vacances et loisirs

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS BUDGETS

Suite aux diverses propositions de la délégation et des organisations syndicales au groupe de travail, le conseil départemental a décidé les répartitions suivantes :

Le budget du CDAS pour l'année 2017 est d'un montant de 31 866 €

CAL MEDICO SOCIAL : 5010 €

Consultations juridiques : séances mensuelles

Logement prioritaire :

Possibilité d'hébergement pour une période limitée, soit pour des nouveaux arrivants, soit pour des agents en difficultés (rupture familiale..)

Conférence pour tous les agents :

Journée table ronde d'une cinquantaine de participants va être organisée avec plusieurs intervenants au Château de la Carte à Ballan Miré, sur le thème « identités personnelles / familiales / professionnelles »

AMITIÉS FINANCES : 100 €

RETRAITES : 4 700 €

Repas de fin d'année à l'Arche de Meslay

Sortie d'une journée à Bourges

ARBRE DE NOËL : 15 000€

Il se tiendra le 29 Novembre 2017 à la salle des fêtes de St Pierre des Corps (spectacle, cadeaux, animation-goûter)

Comme l'an dernier, les enfants de 12, 13 et 14 ans bénéficieront d'un chèque cadeau.

CAL CULTURELS : 5 600 €

Rochefort : L'Hermione et la Corderie Royale, le 20 mai 2017

Parc Papéa : le 1^{er} et/ou 8 juillet 2017

CAL COINS REPAS : 600 €

Remplacement matériels

AUTRES OPÉRATIONS : 856 €

« la rentrée des livres » distribution d'un livre à chaque enfant entrant au CP ou en 6ème

Païement des droits d'auteur sur l'arbre de Noël 2016

RESTAURATION

SITE PORTALIS (Deux Lions):

Le bureau RH2C a baissé la subvention de 51 600 € à 37 000 €, avançant un nombre de rationnaires insuffisant et un coût de repas trop élevé ; remettant en cause le fonctionnement actuel de ce restaurant.

Les agents inquiets ont remis une pétition pour le maintien d'une restauration collective de qualité avec confection des repas sur place.

Dans l'urgence, l'association AGRADI a déjà mis en place une nouvelle tarification et une négociation avec la société 7000 pour un plateau repas type (style « repas malin » au RIA) .

Pour la pérennisation de cette restauration de qualité, un groupe de travail va être constitué associant les membres de l'AGRADI, le Service Social et la Direction.

CHRU :

En octobre 2016, suite à un changement de logiciel, les agents du CHU déjeunant au restaurant de l'hôpital, s'aperçoivent que la facturation de leur repas est non conforme à la convention signée avec les services sociaux.

Les agents après avoir demandé des explications aux responsables du CHRU, alerté la Direction, les Syndicats, ont finalement obtenu une indemnisation compensant partiellement le préjudice.

Suite à cet incident, la rédaction d'une nouvelle convention est actuellement à l'étude pour que cet état de fait ne puisse se reproduire.

**Vos représentants pour la CGT Finances Publiques d'Indre et Loire : Martine BELANGER
Sylvie HABAUT, Laurence ROYER et Nicole SERTON**